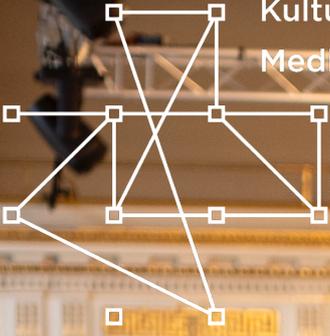


Médiation Culturelle Suisse
Kulturvermittlung Schweiz
Mediazione Culturale Svizzera



Rapport d'activité 2024

Table des matières :

Mot de la co-présidence	2
1. Dossier thématique	3
1.1. Participation culturelle	3
1.1.1. Rencontre nationale « Participation culturelle : Next Level »	3
1.1.2. « Parcours P » - un guide pratique pour la participation culturelle	6
1.2. Échange e réseautage : lancement du format « Member Talk »	7
1.3. Conditions de travail en médiation culturelle	8
1.4. Liens entre la recherche et le terrain	9
1.4.1. Franc succès pour le lancement des vidéos « re_search practice »	9
1.5. Engagement politique	10
1.5.1. Invitation à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture de Conseil des États (CSEC-E)	10
1.5.2. Extension du réseau aux Villes et Communes	10
1.6. Éducation culturelle	11
1.6.1. Projet « Des agent.es culturel.les pour des écoles créatives »	11
2. Association	13
2.1. Nouvelles et nouveaux membres	13
2.2. Comité	14
2.3. Le secrétariat général fête ses 10 ans	14
3. Communication	14
3.1. Une visibilité en pleine expansion sur LinkedIn et une évolution de l'activité numérique	15
4. Finances	16
4.1. Bilan	16
4.2. Comptes de pertes et profits	16
Revisionsbericht Jahresrechnung 2024	18
Remerciements aux membres et partenaires	19

Mot de la co-présidence :

Chères et chers membres,

L'année 2024 a été marquée par une belle dynamique au sein de Médiation Culturelle Suisse, avec des actions majeures en faveur de notre champ d'activité et des initiatives qui ont favorisé les échanges entre professionnel-le-s.

Nous avons poursuivi notre engagement pour la reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail en médiation culturelle, notamment à travers nos « Cafés rencontre » à Genève et en ligne dédiés aux contrats et à la rémunération.

L'année a également été marquée par des rencontres passionnantes avec le lancement du « Member Talk » lors de l'assemblée générale ainsi que la rencontre nationale de Fribourg sur la participation culturelle. Ces événements ont remporté un franc succès et ont mis en évidence l'importance d'inscrire durablement la participation culturelle au cœur de l'action des organisations et des politiques publiques.

En matière de lobbying, nous avons renforcé notre visibilité auprès des instances politiques. Nous avons ainsi participé à une audition de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E). Nous avons par ailleurs poursuivi nos échanges avec les services d'encouragement de la culture pour promouvoir la reconnaissance d'honoraires et de conditions contractuelles de référence dans le champ de la médiation culturelle.

Nous avons finalement renforcé la structure organisationnelle et la visibilité de Médiation Culturelle Suisse en adaptant notre communication, en enrichissant notre site web et en effectuant un travail de recherche de fonds intensif pour consolider nos ressources sur le long terme.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette année riche en échanges et en projets. Ensemble, continuons à faire vivre et évoluer la médiation et participation culturelles pour qu'elles soient pleinement reconnues, valorisées et vécues !

La co-présidence :

Sara Terrier

Iris Weder



1. Dossier thématique :

1.1 Participation culturelle

En tant que positionnement social et politique, la participation culturelle a continué à gagner en importance. Dans le Message culture 2025-28, elle reste présente dans le champ d'action de la durabilité sociale. Ces dernières années, les actrices et acteurs du terrain et de la politique culturelle ont jeté d'importants fondements tant pour l'activité de terrain qu'en matière d'encouragement financier. Des dispositifs de soutien ont ainsi vu le jour, les institutions culturelles s'emparent peu à peu de la thématique, tandis que les spécialistes de la médiation culturelle mobilisent des méthodes innovantes et participatives pour repenser et ouvrir les structures organisationnelles existantes.

En 2024, Médiation Culturelle Suisse a continué à approfondir cette thématique. Un échange systématique, à tous les niveaux d'intervention et dans tous les domaines culturels est en effet indispensable pour rendre possible le partage des expériences, des évolutions et des défis propres au champ professionnel. Médiation Culturelle Suisse souhaite favoriser et accompagner ce processus. À cet effet, l'association consacre une grande partie de ses ressources à un groupe de travail dédié, composé de membres du comité et du secrétariat général

1.1.1. « Participation culturelle : Next Level », une rencontre sur les perspectives et les défis d'une intégration durable de la participation culturelle à la pratique culturelle

Le 7 novembre 2024, Médiation Culturelle Suisse a organisé la rencontre « Participation culturelle : Next Level » à Fribourg. À cette occasion, environ 130 spécialistes de l'encouragement de la culture, du terrain et de la recherche actives et actifs dans différents domaines culturels et régions linguistiques de Suisse se sont retrouvé-e-s. Ils et elles ont échangé sur les approches innovantes à mobiliser et les défis à relever pour intégrer durablement la participation culturelle au cœur de l'action des organisations culturelles et des organismes d'encouragement de la culture.

Deux présentations inaugurales captivantes ont lancé la rencontre : Birte Werner (Zentrum für Kulturelle Teilhabe Baden-Württemberg / Centre pour la participation culturelle de Bade-Wurtemberg) a d'un part mis en évidence le changement de paradigme en cours, passant d'un encouragement de la culture axé sur le soutien aux projets vers un encouragement axé sur les processus. Cécile Dumoulin (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Marseille) a d'autre part présenté des stratégies concrètes pour encourager la participation des publics dans les institutions culturelles.

Dans un deuxième temps, des spécialistes ont présenté des projets qui révèlent des approches innovantes et durables en matière de participation. En complément à ces présentations, les participant-e-s ont pris part à sept ateliers interactifs qui portaient sur les enjeux de la participation culturelle à différents niveaux du développement organisationnel, par exemple les collaborations durables, la direction, l'inclusion, ou encore les méthodes pour encourager la participation des publics.



Par l'entremise de cette rencontre, Médiation Culturelle Suisse a mobilisé et inspiré les actrices et acteurs du domaine de la participation culturelle, insufflant de nouvelles dynamiques et favorisant la mise en réseau pour les faire advenir.

Nous remercions chaleureusement l'Office fédéral de la culture (OFC) et la Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte SKKG) pour leur précieux soutien. Merci aussi à la Ville de Fribourg qui a mis à disposition les locaux magnifiquement modulables de l'« Atelier ». Nous remercions aussi particulièrement l'équipe du Labo Urbain qui nous a soutenu-e-s de manière déterminante et engagée pour l'organisation de la rencontre.

Voici quelques retours d'animatrices et d'animateurs d'ateliers ainsi que de participant-e-s à la journée :



Michael Müller, consultant en développement organisationnel chez covolution et animateur d'un atelier de la rencontre « Participation culturelle : Next Level » :

« À mon sens, la rencontre « Participation culturelle : Next Level » de novembre 2024 a été couronnée de succès. Elle a aussi marqué un jalon pour la participation culturelle en Suisse. La rencontre a en effet offert un espace de mise en réseau et d'échange pour partager des idées innovantes et des bonnes pratiques destinées à valoriser la participation culturelle au sein d'organisations diversifiées.

En ma qualité de spécialiste du développement organisationnel, j'ai eu le plaisir d'animer un atelier dédié aux questions suivantes : « Que peut faire une direction pour soutenir la participation culturelle dans tous les secteurs d'une organisation ? Dans un tel contexte, quels rôles attribuer à la prise de décision et à la délégation de responsabilité ? » En nous appuyant sur des exemples concrets issus des champs de la culture et de l'économie, nous avons d'abord examiné différents systèmes de gestion organisationnelle tels que l'holocratie ou la sociocratie. Nous avons ensuite analysé leurs effets sur la participation et l'implication.

L'atelier a montré que la participation culturelle ne tombait pas du ciel, mais qu'elle pouvait être encouragée ou au contraire entravée par le cadre organisationnel. Il est donc indispensable de mettre en place des structures et des processus qui encouragent systématiquement la participation culturelle. En complément à la mise en place et en oeuvre de ces structures et processus, il s'agit aussi de sensibiliser les équipes et de créer un environnement de travail réellement inclusif. La présentation d'initiatives qui avaient inscrit cette approche au cœur de leur structure organisationnelle nous a particulièrement impressionné-e-s.

L'atelier a mis en évidence que la participation culturelle était un processus continu qui nécessite un engagement clair et une ouverture au changement. La journée m'a montré que la Suisse était sur la bonne voie, même s'il reste une importante marge d'amélioration. Des manifestations régulières comme cette rencontre permettent l'échange à l'échelle nationale. Elles sont indispensables pour développer ensemble le champ de la participation culturelle. »



Regula Wolf, consultante en développement organisationnel, co-fondatrice de Con-Sense et animatrice d'un atelier de la rencontre « Participation culturelle : Next Level » :

« Un modèle d'efficacité pour visibiliser les effets et les impacts de la participation culturelle

La participation culturelle contribue de manière significative à la vie en société, que ce soit dans le domaine culturel ou dans d'autres domaines clés tels que le social ou la santé.

Lors de l'atelier, les participant-e-s ont découvert un modèle d'efficacité pour mesurer les effets et l'impact de la participation culturelle. Un tel modèle permet de rattacher la participation culturelle aux autres domaines cités, et, partant, de légitimer son importance. Une telle approche est non seulement déterminante pour les organisations à but non lucratif et leurs recherches de fonds, mais aussi pour les organismes d'encouragement de la culture et leurs stratégies.

Le modèle d'efficacité aide d'une part à identifier systématiquement la contribution de la participation culturelle à la vie en société. Il aide d'autre part à mesurer ses effets et son impact. De ce fait, le modèle aide à démontrer la légitimité de la participation culturelle. Il ne s'agit pas là de suppositions. De nombreuses études ainsi que mes propres mesures montrent que la participation culturelle suscite des effets directs et un impact durable. L'atelier a aussi montré que l'utilisation d'un modèle d'efficacité aidait à se projeter au-delà des projets individuels, et à passer d'une logique de projet à une logique de processus systémique.

La majorité des participant-e-s à l'atelier a plébiscité la création d'une plateforme interactive en ligne qui, à l'instar d'un outil utilisé avec succès depuis plus de dix ans dans le domaine de l'animation pour la jeunesse, propose des exemples concrets, des indicateurs et des conseils. Un tel outil, développé de manière participative et adapté à différents publics-cible, pourrait non seulement renforcer la légitimité de la participation culturelle en dehors de son champ professionnel, mais aussi susciter de nouveaux processus d'apprentissage à l'interne.

Un tel outil pourrait-il constituer un « Next Level » ? To be continued.

Floriane Pochon, cheffe du secteur « Projets culturels » de la ville de Fribourg et hôte de la rencontre « Participation Culturelle : Next Level » :

« Déployer un dispositif de participation culturelle « qui fonctionne » pour toutes et pour tous représente un défi quotidien. Le programme de cette journée nous a apporté des clés pour imaginer ou repenser notre propre processus de participation. Grâce aux présentations de projets variés et aux ateliers, nous repartons la tête remplie d'idées pour accompagner les actrices et acteurs culturel-le-s à Fribourg. »



Beat Wipf et Rubén Fructuoso, co-directeurs du KULTURLABOR.sh, participants à la rencontre « Participation culturelle : Next Level » :

« Depuis janvier 2024, nous mettons en œuvre notre vision à Schaffhouse. Nous avons en effet créé une institution avec un espace et une infrastructure pour promouvoir la participation culturelle à travers la pratique artistique. Pour nous, les ressources et les événements de Médiation Culturelle Suisse valent leur pesant d'or. Ils renforcent en effet notre action, rendent possibles de précieuses rencontres et contribuent ainsi de manière déterminante au succès de notre offre. »

1.1.2. « Parcours P », un guide pratique pour la participation culturelle

Développer des outils pratiques renforce la participation culturelle. En 2024, nous avons mandaté les expert-e-s du domaine de la participation Eva Grädel et Martin Handschin pour réaliser un tel outil, intitulé « Parcours P » :



Eva Grädel et Martin Handschin, co-direction du projet « Parcours P »:

« En 2024, Médiation Culturelle Suisse a pu financer et lancer la création de « Parcours P », un outil pratique pour les spécialistes de la médiation culturelle et autres actrices et acteurs culturel-le-s qui souhaitent développer ou approfondir des pratiques participatives de manière à la fois ciblée et ludique. Avec ce projet, l'association répond à une demande exprimée par un grand nombre de spécialistes de la médiation culturelle, à savoir disposer d'un outil pratique qui complète le guide « Promouvoir la participation culturelle » du Dialogue culturel national. « Parcours P » sera achevé à l'automne 2025. Il servira de guide pratique et de source d'inspiration pour la planification, la réalisation et l'évaluation de projets de médiation culturelle participative. »

1.2. Échange et réseautage : lancement du format « Member Talk »

En 2024, Médiation Culturelle Suisse a lancé son « Member Talk », un nouveau format de mise en réseau réservé à ses membres. La première édition a eu lieu directement après l'assemblée générale et a donné naissance à de précieux échanges. Dans ce cadre, cinq membres ont présenté et mis en discussion un projet : Destination 27, la Ville de Zoug, la Zürcher Hochschule der Künste (Haute école des arts de Zurich), Reso - Réseau Danse Suisse et Archijeunes. Les échanges furent riches, mêlant des participant-e-s de différents domaines culturels et niveaux d'intervention.

Le premier « Member Talk » a rencontré un franc succès, révélant le besoin et l'importance de créer des moments d'échange bienveillants et interdisciplinaires. Le nouveau format ouvre un espace propice aux discussions, offre des aperçus du travail réalisé sur le terrain et suscite le dialogue entre des expert-e-s actives et actifs dans la recherche, dans l'encouragement de la culture et sur le terrain.



Quelques retours de participant-e-s ainsi que de porteuses et de porteurs de projet permettent de se faire une idée des expériences que provoque nouveau format et des connaissances qu'il génère :



Eila Bredehöft, directrice de Zoug Culture et participante au « Member Talk » :

« Je gère un portail pour les offres de médiation culturelle dans le canton de Zoug. Le format du « Member Talk » m'a permis d'apprendre à connaître des projets réalisés ailleurs. Ce fut passionnant et enrichissant. J'ai été impressionnée par la diversité des thèmes abordés dans les offres de médiation qui ont été présentées. Le temps a filé à toute allure et j'aurais aimé en savoir plus sur les offres présentées. Je repars cependant chez moi la tête remplie de nouvelles idées ! »



Catherine Schlumberger, directrice des Journées littéraires de Soleure, médiatrice littéraire et participante au « Member Talk » :

« Le nouveau format du « Member Talk » de Médiation Culturelle Suisse est captivant ! Il permet de découvrir des projets de médiation culturelle à succès issus de toute la Suisse, de se mettre en réseau avec des personnes de tous les domaines culturels et de participer à des échanges profonds et animés. J'ai récolté plein de nouvelles idées pour mon travail, j'ai élargi mon réseau

professionnel et je me réjouis déjà de la prochaine édition. »

Photo : Geri Krischker

Eveline Hasler, direction d'Archijeunes, présentatrice d'un projet au « Member Talk » :

« Comment les écoles peuvent-elles transmettre la culture architecturale ? Avec une exposition itinérante et des manifestations publiques, nous sensibilisons les Hautes écoles pédagogiques à cette question. Nous présentons aussi des supports pédagogiques et des offres de médiation culturelle extrascolaires. La richesse des échanges que suscite le « Member Talk » nous a révélé des contacts et des idées passionnantes pour faire évoluer notre projet. »



1.3. Conditions de travail en médiation culturelle : sensibiliser et générer des connaissances autour des questions liées aux contrats, aux honoraires et aux assurances sociales

En médiation culturelle, les conditions de travail sont diversifiées et souvent précaires. Quelles sont les formes de contrat existantes ? Quels droits et obligations faut-il régler à travers une convention ? Et comment garantir que la rémunération soit équitable ?

Afin d'accompagner les spécialistes de la médiation culturelle pour ces questions, Médiation Culturelle Suisse a organisé deux « Cafés rencontre » en 2024. Une première édition a eu lieu en avril, en ligne et en allemand. À cette occasion, l'avocate et gestionnaire culturelle Chantal Bolzern a donné un aperçu des manières de conclure un contrat. En octobre, une nouvelle édition a eu lieu à Genève. Elle a mis l'accent sur les contrats et la rémunération. Patrick Mangold, spécialiste du droit du travail, a présenté des bases juridiques et des bonnes pratiques. La soirée s'est terminée par une discussion et un apéritif.



Avec ce format, Médiation Culturelle Suisse met en oeuvre une stratégie à long terme qui vise à soutenir les spécialistes de la médiation culturelle pour les questions liées aux contrats, aux honoraires et aux assurances sociales. En collaboration avec des associations professionnelles et des organisations spécialisées membres, l'association a par ailleurs rédigé des recommandations à ce sujet. Elles sont disponibles en téléchargement libre sur son site web.



Patrick Mangold, conseiller juridique et spécialiste en droit du travail, intervenant au « Café rencontre » :

« En entendant les récits de plusieurs personnes qui travaillent dans le domaine de la médiation culturelle, il est frappant de constater la grande disparité de statuts professionnels et de conditions de travail - que ce soit en lien avec la forme juridique des engagements (indépendance, salariat), la manière de verser le salaire ou encore le montant de la rémunération. C'est sans doute en partie inhérent à cette profession, qui peut être exercée de diverses manières. C'est peut-être aussi

le signe d'un manque de reconnaissance de ce qui fait l'essence de ce rôle, qui mérite un meilleur ancrage pour garantir des conditions de travail plus sécurisantes. »



Yannick Bonvin Rey, médiatrice culturelle à Destination 27 et participante au « Café rencontre » :

« Ai-je bien fait de venir ? Voilà le sentiment paradoxal qui m'habite à l'issue du « Café rencontre » organisé par Médiation Culturelle Suisse au musée Ariana sur les contrats et la rémunération. Au vu de la complexité du sujet et de l'importance de défendre les conditions de travail des médiatrice et médiateurs culturel-le-s, il me semble nécessaire que la faitière poursuive son soutien dans cette réflexion collective. Un chantier est ouvert...»

1.4. Liens entre la recherche et le terrain

1.4.1. Franc succès pour le lancement des vidéos « re_search practice »

En août 2024, Médiation Culturelle Suisse a lancé un nouveau format vidéo intitulé « re_search practice ». Il a deux objectifs : d'une part rendre les résultats de projets de recherche en médiation culturelle accessibles à un plus large public, d'autre part créer des passerelles entre la recherche et le terrain.

À travers des vidéos courtes et concises, des chercheuses et chercheurs offrent un aperçu de leurs projets et présentent leur pertinence pour l'activité sur le terrain. Ce format favorise l'échange entre les champs de la recherche et de la médiation culturelle ainsi qu'avec toute personne intéressée.

La première contribution, publiée en 2024, a reçu un accueil positif. Des chercheuses et chercheurs actives et actifs dans différentes disciplines ont manifesté leur intérêt à présenter leurs projets par l'entremise de ce nouveau format. De nouvelles contributions sont prévues pour 2025, afin d'amplifier le partage de connaissances.

Avec ce nouveau format, Médiation Culturelle Suisse contribue à visibiliser des projets de recherche pertinents pour l'activité sur le terrain. Le format contribue par ailleurs au dialogue entre la recherche et le terrain. Des vidéos sont publiées plusieurs fois par année en allemand, en français ou en italien.

1.5. Engagement politique

1.5.1. Invitation à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E)

Lors de l'audition sur le Message culture 2025-28 de la Confédération par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) du 8 avril 2024 au Palais fédéral, Médiation Culturelle Suisse (Tiina Huber, secrétaire générale, et Lukas Renckly, membre du comité) a mis en avant la nécessité d'encourager une médiation et une éducation culturelles professionnelles au niveau fédéral, car seule une telle mesure permet d'atteindre l'objectif de cohésion sociale par une participation culturelle durable du Message culture 2025-28. Cette audition a marqué une étape importante pour l'activité de lobbying au niveau fédéral et a montré que l'association était perçue comme une interlocutrice nationale.



1.5.2. Extension du réseau aux Villes et aux Communes

En 2024, Médiation Culturelle Suisse a commencé à étendre son réseau aux Villes et aux Communes. L'association a en effet incité les Villes et les Communes à adhérer en les invitant à des manifestations, en prenant contact de manière personnalisée et en déposant des demandes de soutien financier. Fin 2024, MCS comptait sept Villes parmi ses membres. De nombreuses et nombreux représentant-e-s des Cantons, des Villes et des Communes ont participé aux manifestations de 2024, en particulier à la rencontre « Participation culturelle : Next Level » à Fribourg. Cet intérêt montre que l'association est reconnue par les services d'encouragement de la culture cantonaux et municipaux, garantissant ainsi que les thèmes de la participation et de la médiation culturelles soient intégrés durablement aux politiques culturelles.

1.6. Éducation culturelle

L'éducation culturelle en milieu scolaire est l'un des piliers de la participation culturelle. Pour les enfants et les jeunes, l'école obligatoire offre un espace sans pareil pour accéder à l'art et à la culture et pour explorer et participer à des processus créatifs qui pourront les marquer et les accompagner tout au long de leur vie. Le renforcement de l'éducation culturelle occupe donc une place de choix parmi les missions de Médiation Culturelle Suisse. À cet effet, l'association facilite un échange continu et une mise en réseau entre les services cantonaux et municipaux qui encouragent l'éducation culturelle dans les écoles. Elle organise en outre des manifestations avec des partenaires actives et actifs sur le terrain. Finalement, l'association met en œuvre depuis 2016 le projet d'envergure des « Agent.es culturel.les Suisse ».

1.6.1. Projet « Des agent.es culturel.les pour des écoles créatives »

Sur mandat de la Fondation Mercator Suisse et en collaboration avec sept Cantons, Médiation Culturelle Suisse met en œuvre le projet « Agent.es culturel.les Suisse » depuis 2016. À l'été 2024, la phase pilote a pris fin. Pendant 6 ans, des agent-e-s culturel-le-s ont accompagné dix-huit écoles partenaires, de l'enfantine à l'école de culture générale.

Responsable de la mise en oeuvre du projet, Médiation Culturelle Suisse tire trois enseignements clés de la phase pilote :

Moins, c'est parfois plus

Les écoles se font différentes représentations de l'éducation culturelle et du développement scolaire. Certaines écoles veulent renforcer l'enseignement artistique, d'autres souhaitent faire de la créativité un principe d'enseignement, d'autres encore se fixent comme objectif d'encourager la participation culturelle ou de favoriser l'autonomie des élèves dans le cadre des projets. Ces objectifs ne sont pas toujours réalisables en même temps. Fixer des priorités aide les écoles à se concentrer sur quelques accents thématiques pour développer l'éducation culturelle de manière ciblée.

Un groupe culturel inscrit les projets dans la durée

Lorsqu'une école crée un groupe culturel pour accompagner l'action des agent-e-s culturel-le-s, l'éducation culturelle s'inscrit dans la durée. Un groupe culturel est constitué d'enseignant-e-s de différents degrés. Il garantit une intégration durable des méthodes de travail créatives et artistiques au quotidien scolaire.

L'importance de la feuille de route culturelle

Du lancement d'un projet au développement d'une vision de l'éducation culturelle propre à chaque école, la feuille de route culturelle s'est révélée être un outil précieux pour accompagner les écoles dans leur cheminement. Elle aide en effet à structurer le développement culturel étape par étape, sans pour autant perdre de vue la vision.

En août 2024, le projet a entamé une deuxième phase de quatre ans pour accompagner de nouvelles écoles obligatoires partenaire avec une équipe de dix agent-e-s culturel-le-s. Cette phase propose un

accompagnent plus court (entre un et deux ans), et invite les écoles à effectuer une sélection parmi les accents thématiques suivants : réaliser ses propres projets culturels, renforcer la culture et la communauté scolaires, enseigner l'art autrement, stratégies artistiques pour l'enseignement, la participation culturelle pour toutes et tous. Le projet fait par ailleurs l'objet d'une consolidation innovante dans le Canton du Valais, où un duo d'agent-e-s culturel-le-s accompagne trois centres scolaires et leurs douze écoles dans la région de Sierre.

La deuxième phase a un double objectif : d'une part explorer davantage le potentiel que recèle l'éducation culturelle pour différentes dimensions du développement scolaire, d'autre part faire de l'art et de la culture une partie intégrante et durable de l'univers scolaire.

La deuxième phase vise aussi à engager les Cantons partenaires à intégrer les projets à leurs propres structures après 2028 et à valoriser les connaissances générées sur le terrain à l'échelle des Hautes écoles.

Le lancement de la deuxième phase a été célébré le 11 septembre 2024 lors d'une grande fête au Casino de Berne avec les écoles finissantes, les nouvelles écoles, ainsi que toutes et tous les partenaires et complices du projet.



Images: Cornelia Biotti

2. Association :

Au 31 décembre 2024, le réseau de Médiation Culturelle Suisse avait enregistré une croissance remarquable de 19,5% par rapport à l'année précédente. En 2024, seize membres ont en effet adhéré au réseau : sept Villes de Suisse alémanique et de Suisse romande, six membres individuel-le-s, une association professionnelle et deux institutions culturelles.

Les membres actuel-le-s du réseau sont actives et actifs en médiation scolaire et extrascolaire, dans l'ensemble des domaines culturels, en médiation du patrimoine bâti, en médiation scientifique ainsi que dans le domaine de l'inclusion. Ils et elles sont actives et actifs dans toutes les régions linguistiques de Suisse et dans différents domaines d'intervention. L'association compte parmi ses membres des organismes publics d'encouragement de la culture (Cantons, Villes et Communes), des associations spécialisées, des Hautes écoles pédagogiques et artistiques, des institutions et organisations culturelles ainsi que des membres individuel-le-s.

Au 31 décembre 2024, le réseau comptait 99 membres.

2.1. Nouvelles et nouveaux membres

En 2024, les membres suivant-e-s ont rejoint le réseau :

Ville de Morges, Ville de Genève - Direction du Département de la culture et de la transition numérique, Service de la culture de la Ville de Meyrin, Ville de Rapperswil-Jona, Ville de Lucerne, Ville de Burgdorf, Ville de Frauenfeld, Festival international du Film de Fribourg (FIFF), Médiation danse CH, Journées littéraires de Soleure, Nik Fischer, Véronique Eggimann, Cilio Minella, Raquel Guenat, Natacha Roos et Lena Weber.



Jacqueline Strauss, directrice, et Gallus Staubli, responsable de l'éducation et de la médiation culturelles au Musée de la communication à Berne, à propos de l'adhésion du musée à Médiation Culturelle Suisse :

« Nous sommes membres de Médiation Culturelle Suisse parce que nous aimons travailler en réseau et de manière interdisciplinaire – en particulier dans les champs de l'éducation et de la médiation culturelles. La preuve par l'exemple : Let's DANCE ! est actuellement à découvrir au Musée de la communication. :) »



Sonia Meyer, chargée de mission pour la participation culturelle au Service de la culture de la Ville de Lausanne :

Un réseau pour grandir ensemble

Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture et de participation culturelle, la Ville de Lausanne s'engage à valoriser les savoir-faires et à encourager le partage des pratiques. Son adhésion au réseau de Médiation Culturelle Suisse s'inscrit dans cette volonté de tisser des liens, de bénéficier d'une plateforme nationale d'échange et de ressources, ainsi que de renforcer les synergies entre professionnel-le-s. En rejoignant

ce réseau, la Ville fait rayonner ses actions menées localement, tout en enrichissant ses démarches en faveur d'une culture plus inclusive, plus accessible et plus égalitaire.

2.2. Comité

Lors de l'assemblée générale de mai 2024, Sara Terrier a été réélue à la co-présidence pour une année supplémentaire aux côtés d'Iris Weder.

2.3. Le secrétariat général fête ses 10 ans

Tiina Huber, secrétaire générale de Médiation Culturelle Suisse :

Je me souviens de mon arrivée chez Médiation Culturelle Suisse. C'était en 2014. L'association s'était formée assez rapidement à la suite du programme d'encouragement de Pro Helvetia « Médiation Culturelle » (2008 – 2012). L'esprit d'innovation, un dynamisme pionnier et l'envie de construire quelque chose ensemble étaient perceptibles et très motivants. La notion-même et le champ professionnel de la médiation culturelle étaient en pleine émergence. Il était donc essentiel de construire un réseau national fort pour soutenir et accompagner ces processus non seulement sur le terrain, mais aussi au niveau de l'encouragement de la culture et de la recherche. Au cours des dix dernières années, beaucoup de choses ont changé. Depuis son inclusion dans les trois Messages culture de la Confédération, la participation culturelle s'est invitée dans les discours publics et politiques. En tant que champ d'activité, elle coïncide de plus en plus avec celui de la médiation culturelle. Les activités et le réseau de Médiation Culturelle Suisse n'ont cessé de se diversifier, accompagnant cette évolution. Quel enrichissement pour un champ professionnel marqué par l'innovation, qui est capable de faire fructifier la pertinence de l'art et de la culture pour la vie en société, quel que soit le niveau d'intervention !

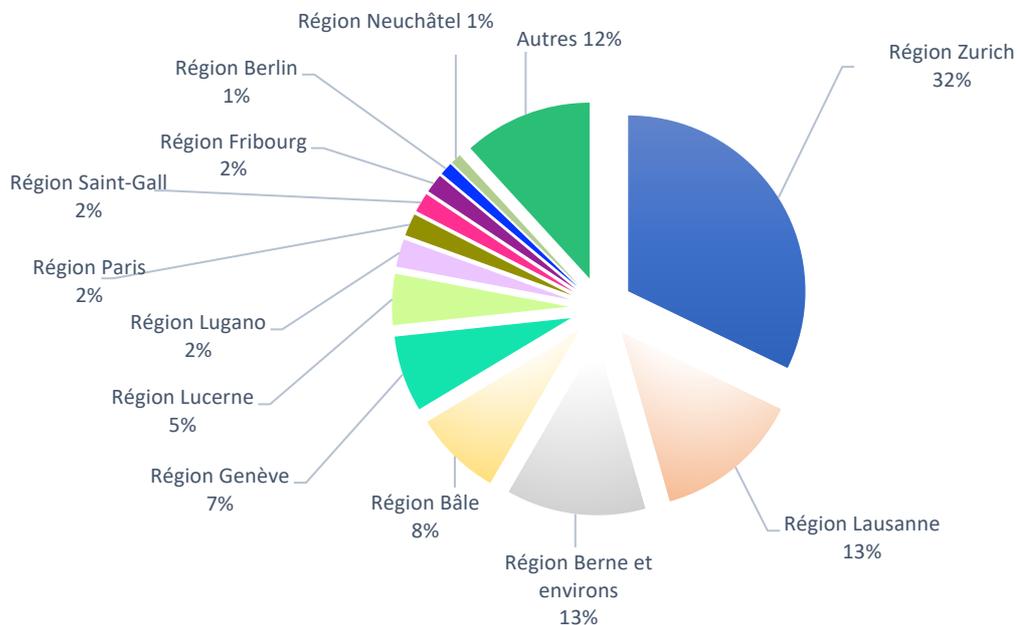
3. Communication :

Médiation Culturelle Suisse s'engage à tenir au courant les spécialistes ainsi que toute personne intéressée des actualités, des manifestations et des activités de l'association. En complément au site web et à la newsletter, la page LinkedIn de l'association s'avère être un canal de communication largement plébiscité. Ces trois canaux permettent de faire connaître à l'échelle nationale et dans une perspective interdisciplinaire l'actualité, les enjeux ainsi que les évolutions en matière de médiation et de participation culturelles. Ils favorisent également les échanges et permettent de partager des contenus pertinents de manière ciblée.

3.1. Une visibilité en pleine expansion sur LinkedIn et une évolution de l'activité numérique

En 2024, l'activité numérique de Médiation Culturelle Suisse a connu une évolution intéressante. La consultation de la page LinkedIn de l'association a en effet augmenté de manière fulgurante. En mars 2024, la page de l'association était suivie par environ 1'400 abonné-e-s. Fin 2024, la page comptait 2'200 abonné-e-s, soit une croissance d'environ 60%. Cette croissance souligne un intérêt croissant pour la médiation culturelle et l'importance de susciter des échanges sur les réseaux sociaux.

Répartition régionale des abonné-e-s LinkedIn



En 2024, le site web a en revanche enregistré en une baisse de consultation de près de 60 %. Il reste cependant une plateforme plébiscitée par les spécialistes et toute personne intéressée qui souhaitent consulter des ressources centralisées. Les recommandations relatives aux honoraires de l'association, développées avec des organisations et des associations professionnelles membres, ont été le plus fréquemment consultées et téléchargées, en particulier la version allemande. Les offres d'emploi, la version française des recommandations relatives aux honoraires ainsi que la page « Devenir membre » font également partie des contenus les plus consultés.

Cette évolution montre que les points d'accès à l'information changent. Si les échanges rapides se font actuellement surtout sur LinkedIn, le site web reste une interface indispensable pour accéder à des ressources spécialisées et à des informations complémentaires.

4. Finances :

4.1. Bilan

En 2024, la situation financière de Médiation Culturelle Suisse a été stable. L'association a bouclé l'année avec un excédent de CHF 13'517.16 ab. Il a été versé au capital de l'association. Le projet « Agent.es culturel.les Suisse » a bouclé l'année avec une perte de CHF -180'645.51. La perte est couverte par les excédents des années précédentes.

Au 31.12.2024, le capital de l'association s'élevait à CHF 184'050.32. Sur décision du comité, il peut être utilisé jusqu'à une limite inférieure de CHF 70'000 pour renforcer les ressources humaines. En 2024, il n'a pas été nécessaire d'utiliser le capital de l'association pour couvrir un quelconque déficit.

4.2. Comptes de pertes et profits

Les dépenses pour l'année 2024 se situent dans le cadre budgétaire prévu pour l'année en question.

Coûts liés aux projets :

Pour des raisons budgétaires, Médiation Culturelle Suisse a renoncé à faire des « Midi Médiation » en 2024.

En ce qui concerne le guide pratique sur la participation, la recherche de fonds n'a pas permis de trouver le montant visé. Le projet a donc été redimensionné. En raison du temps consacré à la recherche de fonds, le calendrier de réalisation du projet a été décalé. De ce fait, les dépenses seront concentrées sur 2025. Les fonds prévus ont en grande partie déjà été versés. Ils ont été comptabilisés comme « provisions » ou « débiteurs ».

En ce qui concerne la communication, les coûts liés aux mises à jour du site web sont supérieurs à ceux prévus au budget. Cette différence s'explique par des mises à jour nécessaires ainsi que par la création d'un formulaire d'adhésion.

Au niveau des frais de l'association, le budget prévu pour le poste « Imprévus » n'a pas été utilisé.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres sont supérieures au montant prévu au budget et cela grâce à une recherche de fonds intensive auprès des Cantons et des Villes. En 2024, de nombreux nouveaux membres ont par ailleurs adhéré au réseau.

En 2024, Médiation Culturelle Suisse a été soutenue par de la fondation SKKG pour sa thématique prioritaire « Participation ». Ce soutien a fait l'objet d'une convention pluriannuelle avec la SKKG pour la période de 2022 à 2024.

L'association a obtenu un soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC) ainsi qu'un soutien complémentaire de la SKKG pour la rencontre « Participation culturelle : Next Level ».

Le projet « Agent.es culturel.les Suisse » financé par la Fondation Mercator Suisse reste une source importante de financement transversal pour l'activité du secrétariat général. Cette source de

financement permet de couvrir des frais d'infrastructure, par exemple la location de bureaux, ainsi qu'une partie des frais de personnel.

Au niveau des prestations propres, il faut relever le grand engagement de la co-présidence et du comité.

Certain-e-s membres du comité ont d'ailleurs renoncé à des jetons de présence et au remboursement de leurs frais de déplacements.

Revision der Jahresrechnung 2024

Als Revisionsstelle des Vereins Kulturvermittlung Schweiz habe ich am 4. April 2025 die Jahresrechnung für das Geschäftsjahr 2024 bei swisspartners Xperts AG in Zürich geprüft, dabei die Belege stichprobenweise kontrolliert und mit der Geschäftsleitung besprochen.

Bei meinen Prüfungen bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht den Vorschriften entspricht.

Die Jahresrechnung 2024 weist einen Verlust von CHF 167'128.35 aus und der Verein verfügt somit per 31.12.2024 über ein Organisationseigenkapital von CHF 579'500.55.

Das Jahresergebnis Kulturvermittlung ist positiv mit	CHF	13'517.16
Das Jahresergebnis Kulturagent*innen ist negativ mit	<u>CHF</u>	<u>-180'645.51</u>
Damit ergibt sich ein Jahreserfolg von	CHF	-167'128.35

Das Kapital hat sich wie folgt entwickelt:

	Kulturvermittlung Schweiz	Kulturagent.innen Schweiz
Stand am 31.12.2023	CHF 170'533.16	CHF 576'095.74
Jahreserfolg 2024	<u>CHF 13'517.16</u>	<u>CHF -180'645.51</u>
Stand am 31.12.2024	CHF 184'050.32	CHF 395'450.23
Total Vereinskaptal am 31.12.2024		<u>CHF 579'500.55</u>

Auf Grund der Prüfung empfehle ich, die vorliegende Jahresrechnung 2024 zu genehmigen und dem Vorstand und den Verantwortlichen für das Rechnungswesen Entlastung zu erteilen.

Peter Leuenberger

Neuchâtel, 6. April 2025



Médiation Culturelle Suisse remercie chaleureusement l'ensemble de ses membres ainsi que les [partenaires](#) suivant-e-s pour leur collaboration et soutien en 2024 :

Contributions structurelles :

Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte SKKG (Fondation pour l'art, la culture et l'histoire)

Contribution aux projets :

Fondation Mercator Suisse

Office fédéral de la culture OFC

Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte SKKG (Fondation pour l'art, la culture et l'histoire)

Fondation Ernst Göhner

Fondation Corymbo

Fondation Oertli

Kulturvermittlung Schweiz
Konradstrasse 61
8005 Zürich

JAHRESRECHNUNG 2024

erstellt durch
swisspartners Xperts AG

 Mitglied von EXPERTsuisse

INHALTSVERZEICHNIS

Jahresrechnung

- Bilanz
- Erfolgsrechnung
- Erläuterungen zur Erfolgsrechnung
- Budget
- Anhang

Zürich, 28. März 2025



Tiina Huber
Geschäftsführerin

Verein Kulturvermittlung Schweiz, Zürich

Bilanz

AKTIVEN	Anhang	31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
Umlaufvermögen			
Flüssige Mittel		608'735.21	340'694.73
Forderungen aus Lieferungen und Leistungen	B5	57'645.00	501'360.00
Übrige kurzfristige Forderungen		20'818.25	146.40
Aktive Rechnungsabgrenzungen		1'936.41	5'223.13
Total Umlaufvermögen		689'134.87	847'424.26
Anlagevermögen			
Sachanlagen		7'700.00	2'701.00
Total Anlagevermögen		7'700.00	2'701.00
TOTAL AKTIVEN		696'834.87	850'125.26

PASSIVEN	Anhang	31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
Kurzfristiges Fremdkapital			
Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen		0.00	3'229.25
Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	B1	14'215.15	39'953.40
Passive Rechnungsabgrenzungen		29'710.92	39'313.71
Kurzfristige Rückstellungen	B6	67'408.25	0.00
Total kurzfristiges Fremdkapital		111'334.32	82'496.36
Langfristiges Fremdkapital			
Langfristige Rückstellungen		6'000.00	21'000.00
Total langfristiges Fremdkapital		6'000.00	21'000.00
Organisationskapital			
Vereinskapital		746'628.90	598'961.59
- Kapital Kulturvermittlung		170'533.16	167'550.78
- Kapital Kulturagent* innen		576'095.74	431'410.81
Jahresergebnis		-167'128.35	147'667.31
- Jahresergebnis Kulturvermittlung		13'517.16	2'982.38
- Jahresergebnis Kulturagent* innen		-180'645.51	144'684.93
Total Organisationskapital		579'500.55	746'628.90
TOTAL PASSIVEN		696'834.87	850'125.26

Erfolgsrechnung

	Anhang	2024	2023
		CHF	CHF
Mitgliederbeiträge		116'225.00	117'500.00
Eigenleistungen und sonstige Einnahmen		159.33	210.00
Einnahmen Kulturagent.innen Lohn Kanton Wallis		25'000.00	0.00
Einnahmen Stiftung Mercator Schweiz		760'000.00	1'000'000.00
Einnahmen Förderbeiträge		157'700.00	63'450.00
Eigenleistungen VS und GS		20'000.00	20'000.00
Übriger Ertrag		900.00	500.00
Vereineinnahmen		1'079'984.33	1'201'660.00
Tagung Kulturelle Teilhabe		-24'239.31	0.00
Praxishandreichung kulturelle Teilhabe		-71'000.00	0.00
Massnahmen Zugänglichkeit		-1'340.75	0.00
Aufwand Fundraising		0.00	-874.00
Aufwand KVS AG Arbeitsbedingungen		-1'124.70	-611.00
Aufwand KVS AG Hochschulen		-1'428.95	-980.40
Aufwand KVS Lobbying		0.00	-300.00
Aufwand KVS Arbeitsgruppe (AG) Partizipation		0.00	-21'004.65
Aufwand Sitzungen		-3'511.80	-4'037.90
Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium	B2	-28'088.20	-28'468.44
Honorare / Spesen Projekt Kulturagenten		-12'584.40	-12'788.70
Honorare / Spesen Lena Widmann		-474.05	-5'385.75
Aktionen Öffentlichkeitsarbeit KA		-30.00	0.00
Erfolg nach direktem Vereinsaufwand		936'162.17	1'127'209.16
Personalaufwand		-912'381.97	-827'708.94
Raumaufwand		-25'151.66	-24'793.41
Verwaltungsaufwand		-36'988.33	-26'766.02
Kommunikations- und Werbeaufwand		-94'140.87	-42'411.61
Informatikaufwand		-16'628.79	-17'892.58
Vereinerfolg vor Abschreibungen, Finanzerfolg und Steuern		-149'129.45	187'636.60
Abschreibungen auf Sachanlagen		-3'441.90	-1'648.00
Vereinerfolg vor Finanzerfolg und Steuern		-152'571.35	185'988.60
Finanzaufwand		-176.00	-141.00
Vereinerfolg vor Steuern und ausserordentlichem Ertrag / Aufwand		-152'747.35	185'847.60
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Ertrag		0.00	146.93
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand	B3	-15'000.00	-34'484.12
Vereinerfolg vor Steuern		-167'747.35	151'510.41
Direkte Steuern		619.00	-3'843.10
Jahreserfolg		-167'128.35	147'667.31
Zuweisung in freies Kapital		167'128.35	-147'667.31

Erläuterung zur Erfolgsrechnung

	Rechnung 2024		
	Total	Kulturver- mittlung	Kulturagent * innen
	CHF	CHF	CHF
Mitgliederbeiträge	116'225.00	116'225.00	0.00
Sonstige Einnahmen	159.33	5.00	154.33
Einnahmen Kulturagent.innen Lohn Kanton Wallis	25'000.00	0.00	25'000.00
Einnahmen Stiftung Mercator Schweiz	760'000.00	0.00	760'000.00
Einnahmen Förderbeiträge Stiftung SKKG	40'000.00	40'000.00	0.00
Einnahmen kantonale Förderbeiträge	17'500.00	17'500.00	0.00
Einnahmen Städtische Förderpartner	800.00	800.00	0.00
Einnahmen Tagung Kulturelle Teilhabe	28'400.00	28'400.00	0.00
Einnahmen Praxishandreichung kulturelle Teilhabe	71'000.00	71'000.00	0.00
Eigenleistungen VS und GS	20'000.00	20'000.00	0.00
Einnahmen Verzicht Sitzungsgelder VS	900.00	900.00	0.00
Vereinseinnahmen	1'079'984.33	294'830.00	785'154.33
Tagung Kulturelle Teilhabe	-24'239.31	-23'919.25	-320.06
Praxishandreichung kulturelle Teilhabe	-71'000.00	-71'000.00	0.00
Massnahmen Zugänglichkeit	-1'340.75	-1'340.75	0.00
Aufwand KVS AG Arbeitsbedingungen	-1'124.70	-1'124.70	0.00
Aufwand KVS AG Hochschulen	-1'428.95	-1'428.95	0.00
Aufwand Sitzungen	-3'511.80	-3'511.80	0.00
Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium	-28'088.20	-28'088.20	0.00
Honorare / Spesen Projekt Kulturagenten	-12'584.40	0.00	-12'584.40
Honorare / Spesen Lena Widmann	-474.05	0.00	-474.05
Aktionen Öffentlichkeitsarbeit KA	-30.00	0.00	-30.00
Erfolg nach direktem Vereinsaufwand	936'162.17	164'416.35	771'745.82
Personalaufwand	-912'381.97	-108'753.70	-803'628.27
Raumaufwand	-25'151.66	-7'315.27	-17'836.39
Verwaltungsaufwand	-36'988.33	-10'032.77	-26'955.56
Kommunikations- und Werbeaufwand	-94'140.87	-13'423.00	-80'717.87
Informatikaufwand	-16'628.79	-11'018.15	-5'610.64
Vereinserfolg vor Abschreibungen, Finanzerfolg, Steuern	-149'129.45	13'873.46	-163'002.91
Abschreibungen auf Sachanlagen	-3'441.90	-487.00	-2'954.90
Vereinserfolg vor Finanzerfolg und Steuern	-152'571.35	13'386.46	-165'957.81
Finanzaufwand	-176.00	-55.00	-121.00
Vereinserfolg vor Steuern und ausserordentlichen Ertrag / Aufwand	-152'747.35	13'331.46	-166'078.81
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand	-15'000.00	0.00	-15'000.00
Vereinserfolg vor Steuern	-167'747.35	13'331.46	-181'078.81
Direkte Steuern	619.00	185.70	433.30
Jahreserfolg	-167'128.35	13'517.16	-180'645.51

Kulturvermittlung Schweiz Budget 2024

AUFWAND	Projektbudget		Bemerkungen	ERTRAG					Bemerkungen	
	Totalbeträge Projekte	Detailbeträge Projekte		Budget	Effektiv	Gesichert	Offen			
PROJEKTE	1'019'899.00 CHF	995'864.49 CHF								
KulturagentInnen Schweiz (Sach- und Personalkosten)	904'220.00 CHF	965'799.84 CHF								
Austauschgefässe: Midi Médiation	1'000.00 CHF									
Schwerpunkt Partizipation:										
* Praxishandreichung Kulturelle Teilhabe	85'675.00 CHF	3'591.75 CHF	Projektleitungsmandat, 3 Workshops, Printversion & Minisite. 13'000 Overhead (deckt Teil der Lohnkosten von KVS)		1'000.00 CHF	2'575.00 CHF		1'000.00 CHF		
Gesamtschweizerische Tagung Kulturelle Teilhabe	24'504.00 CHF	23'919.25 CHF	AG Partizipation, Kantonale/Städtische Stellen, AG Hochschulen. 3000.- Overhead (deckt Teil der Lohnkosten)			5.00 CHF				
Austausch Hochschule - Praxis: Curated Window	2'000.00 CHF	1'428.95 CHF								
Arbeitsbedingungen	2'500.00 CHF	1'124.70 CHF	Café rencontres (1 x analog, 1 x digital)							
Weitere Projekte	0.00 CHF		Umsetzung je nach Stand Fundraising							
Löhne Overhead	108'084.72 CHF	108'011.85 CHF								
Lohnkosten Geschäftsstelle	89'816.00 CHF	91'055.40 CHF	Geschäftsstelle (GH und TH) à 100%. Zusätzlich werden 60 Stellenprozent von TH über das KA-Projekt finanziert							
Sozialkosten (Arbeitgeberbeiträge) AHV, IV, EO, BVG, Unfall	15'268.72 CHF	14'956.45 CHF	17 Prozent							
Beitrag an GA GH	2'000.00 CHF	2'000.00 CHF								
Weiterbildung Personal	1'000.00 CHF	0.00 CHF								
Kommunikation	18'500.00 CHF	20'781.18 CHF								
Allgem. Versände, Newsletter	1'000.00 CHF	432.60 CHF								
Unterhalt Webseite	4'000.00 CHF	7'921.93 CHF	Neustrukturierung Webseite, Programmieren Mitgliederformular							
Design, Grafik und Druck	5'000.00 CHF	4'618.85 CHF	Broschüre, Flyer, Banner Webseite, Marketingmassnahmen							
Unterstützung / Beratung Fundraising	1'000.00 CHF	0.00 CHF								
Lektorat / Korrektorat	500.00 CHF									
Übersetzungen F/I	4'000.00 CHF	6'467.05 CHF								
Massnahmen Zugänglichkeit/ Inklusion für Veranstaltungen und Kommunikation KVS	3'000.00 CHF	1'340.75 CHF	Gebärdendolmetscher*in, Anpassungen Kommunikation, Begleitpersonen, etc.							
Betrieb	22'200.00 CHF	22'928.86 CHF								
Miete Büro und Nebenkosten	6'000.00 CHF	7'315.27 CHF	3/4 der Miete über KA, 1/4 über KVS							
IT Lizenzen / Programme	1'000.00 CHF	1'027.87 CHF								
IT Beratung, Support, Programmierung	2'000.00 CHF	2'068.35 CHF								
Telefon	1'300.00 CHF	883.91 CHF								
Büromaterial, Porti, diverse Kleinkosten	1'500.00 CHF	1'704.70 CHF								
Reisekosten Mitarbeitende	1'000.00 CHF	433.70 CHF								
Übrige Spesen Mitarbeitende	500.00 CHF	558.15 CHF								
Personalverwaltung		801.95 CHF								
Unterhalt Geräte	500.00 CHF	0.00 CHF								
Versicherungen	300.00 CHF	568.21 CHF								
Kontospesen	100.00 CHF	55.00 CHF								
Sitzungskosten (Räume, Material, Getränke)	1'000.00 CHF	148.80 CHF								
Treuhand Buchhaltung Revision	7'000.00 CHF	6'875.95 CHF								
Abschreibungen		487.00 CHF								
Verein	37'500.00 CHF	32'118.05 CHF								
Allgemeiner Vereinsaufwand	500.00 CHF	703.75 CHF								
Vereinsitzungen (Spesen, Sitzgeld)	4'000.00 CHF	3'511.80 CHF								
Entschädigung Präsidium	5'000.00 CHF	5'000.00 CHF								
Mitarbeit Präsidium und Vorstand	20'000.00 CHF	20'000.00 CHF								
Kosten Mitgliederversammlung	4'000.00 CHF	3'088.20 CHF	Total Betriebskosten (ohne Projekte):							
Steuern	0.00 CHF	-185.70 CHF								
Unvorhergesehenes	4'000.00 CHF	0.00 CHF							186'284.72 CHF	
Total Aufwand	1'206'183.72 CHF	1'179'704.43 CHF								
				Total Ertrag	120'000.00 CHF	131'950.00 CHF	120'000.00 CHF	15'000.00 CHF	"Offen sind die kantonalen Beiträge, welche zum Teil jährlich neu beantragt werden müssen."	
				Finanzierungsplan			Gesichert	Offen		
				Beiträge an Struktur						
				Neue Mitglieder	1'000.00 CHF	2'575.00 CHF		1'000.00 CHF		
				Einnahmen Kompass Musikvermittlung		5.00 CHF				
				SKKG-Stiftung, mehrjährige Unterstützung 2022 - 24	40'000.00 CHF	40'000.00 CHF	40'000.00 CHF			
				Bundesamt für Kultur (BAK) nur Betriebsbeiträge		0.00 CHF				
				Mitarbeit Präsidium und Vorstand	20'000.00 CHF	20'000.00 CHF	20'000.00 CHF			
				Einnahmen Verzicht Sitzungsgelder VS Pro Helvetia		900.00 CHF				
				Loterie Romande (LORO)						
				Beiträge an Projekte						
				KA CH - Stiftung Mercator CH	904'220.00 CHF	760'154.33 CHF	904'220.00 CHF			
				KA CH - Kanton Wallis		25'000.00 CHF				
				* Praxishandreichung Kulturelle Teilhabe	98'675.00 CHF	61'000.00 CHF	61'000.00 CHF	37'675.00 CHF		
				Tagung Kulturelle Teilhabe	27'504.00 CHF	28'400.00 CHF		27'504.00 CHF		
				Total Finanzierungsplan	1'091'399.00 CHF	938'034.33 CHF				
				Total Ertrag inkl. Finanzierungsplan	1'211'399.00 CHF	1'069'984.33 CHF	1'084'220.00 CHF			
				* Saldo	5'215.28 CHF	-109'720.10 CHF		81'179.00 CHF		
				* Praxishandreichung kulturelle Teilhabe - netto		-57'408.25 CHF				
				* Saldo effektiv		-167'128.35 CHF				
				* Im Saldo von CHF -167'128.35 sind folgende Positionen per 31.12.2024 abgegrenzt:						
				Forderung Praxishandreichung kulturelle Teilhabe		10'000.00 CHF				
				Rückstellung Praxishandreichung kulturelle Teilhabe		-67'408.25 CHF				
				Der Betrag von CHF 57'408.25 wird im 2025 verwendet.		-57'408.25 CHF				

Stand: 11.4.2024

Defizitgarantie aus Vereinsvermögen wenn nicht alle beantragten Beiträge erreicht werden können. (Bis max. CHF 70'000.- Vermögen)

Anhang zur Jahresrechnung

A Allgemeine Angaben, Bilanzierungs- und Bewertungsgrundsätze

A1 Allgemeine Angaben

Der Verein wurde am 31.08.2012 gegründet und bezweckt ein gesamtschweizerisches Netzwerk für Kulturvermittlung in- und ausserhalb der Schule sowie im Sinn des lebenslangen Lernens zu bilden. Der Verein wirkt darauf hin, dass in neuen Arbeitsfeldern der Kulturvermittlung Fachverbände entstehen. Er beschränkt seine Tätigkeit gemäss dem Subsidiaritätsprinzip auf das, was seine Mitglieder nicht selber tun können.

Juristischer Sitz des Vereins: Kulturvermittlung Schweiz, Konradstrasse 61, 8005 Zürich

Adresse der Geschäftsstelle: Kulturvermittlung Schweiz, Konradstrasse 61, 8005 Zürich

Der Vereinsvorstand besteht aus folgenden Mitgliedern:

- Sara Terrier, Co-Präsidium
- Iris Weder, Co-Präsidium
- Marc Griesshammer, Vorstand
- Irena Müller-Brozovic, Vorstand
- Lukas Renckly, Vorstand
- Carmen Simon, Vorstand
- Christophe Studer, Vorstand
- Corinna Vitale, Vorstand

A2 Angaben über die Jahresrechnung und die allgemeinen Grundsätze

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizer Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

B Zusätzliche Angaben

B1 Verbindlichkeiten gegenüber Vorsorgeeinrichtungen	31.12.2024	31.12.2023
AXA Columna Sammelstiftung, Winterthur	0.00	0.00

B2 Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium

Der Aufwand Mitgliederversammlung belief sich 2024 auf CHF 3'088.20 während sich der Aufwand Präsidium 2024 auf CHF 25'000 belief.

B3 Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand

Der ausserordentliche Aufwand in Höhe von CHF 15'000.00 entstand in den Vorjahren. Dieser ist vollumfänglich auf das Projekt Kunstgeld ZH 2023/2024 zurückzuführen.

B4 Anzahl Vollzeitstellen im Jahresdurchschnitt

Die Anzahl der Vollzeitstellen im Jahresdurchschnitt lag im Berichtsjahr sowie im Vorjahr unter 50 Mitarbeitenden.

B5 Forderungen aus Lieferungen und Leistungen

In dieser Position befindet sich eine Forderung von CHF 10'000 im Zusammenhang mit dem Projekt "Praxishandreichung kulturelle Teilhabe".

B5 Kurzfristige Rückstellungen

In dieser Position befindet sich eine Rückstellung von CHF 67'408.25 im Zusammenhang mit dem Projekt "Praxishandreichung kulturelle Teilhabe".